

AFFICHÉ LE

14 SEP. 2022

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Soulac-sur-Mer se réunira en séance ordinaire le :

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022


à 18 heures

**Salle du Conseil Municipal
à l'Hôtel de Ville (2^{ème} étage)**

ORDRE DU JOUR

- I - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**
- II - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2022**
- III - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET INFORMATIONS**
- IV - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : MODIFICATIF N° 2**
- V - AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**
 - A. Avenant n° 2 à la convention de délégation de la compétence Transports Scolaires
- VI - QUESTIONS DIVERSES**
 - A. Prorogation de la convention de partenariat avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique sur la stratégie communautaire de gestion du phénomène d'érosion de la pointe de la Négade à la jetée de Grave
 - B. Enquête publique pour le projet d'autorisation environnementale concernant la lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud - programme de rechargement en sable sur la période 2023-2032 sur la Commune de Soulac-sur-Mer : Avis du Conseil Municipal
 - C. Autorisation de signature de la Convention Territoriale Globale 2022-2026




Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Membre honoraire du Parlement